

Orléans, le 31 Août 2018

Les inspecteurs de l'éducation nationale
Langues vivantes
De l'académie d'Orléans-Tours,

A

Mesdames et messieurs les professeurs de
langue vivante et Formateurs

S/C de mesdames et messieurs les chefs
d'établissement et directeurs

Rectorat

Inspection de
L'éducation nationale
Enseignement technique

Dossier suivi par
Josiane Tomko
T 02 38 79 39 13
06 47 33 34 69
Ce.ien@ac-orleans-tours.fr
Josiane.tomko
@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Étienne
45043 Orléans Cedex 1

Objet : lettre de rentrée 2018-2019.

Chères collègues, chers collègues,

En cette nouvelle année scolaire, les inspecteurs de langues félicitent les nouveaux arrivants dans l'académie et remercient vivement tous les personnels pour le travail accompli au quotidien dans les établissements et l'investissement de chacun dans divers projets enrichissants, toujours au bénéfice des apprenants. Pour ceux qui visent une évolution de carrière, le BO n° 29 du 19 juillet et l'arrêté du 16 Août dernier vous donneront toutes les informations nécessaires pour une éventuelle participation aux concours.

Les ambitions académiques de réussite pour chacun sur tout le territoire se poursuivent au travers des axes stratégiques définis par le nouveau projet académique. Comme les années précédentes, nous vous engageons à impulser, auprès des jeunes, la pratique du débat en langue étrangère et l'expression écrite par le biais, par exemple, des projets d'écriture en langue étrangère pour lesquels la DAAC propose des actions de formation.

Les programmes décrits dans le BO spécial n°2 du 19 février 2009 sont toujours d'actualité. Pour ceux qui débutent, le lien suivant reprend les modalités d'examen du baccalauréat professionnel depuis la session 2012, définies dans le BO n° 21 du 27 mai 2010 : <http://www.education.gouv.fr/cid51726/mene1009658a.html>.

Nous nous engageons à accompagner, au moment opportun, les changements annoncés par la transformation de la voie professionnelle auprès de toutes les équipes. Le plan académique de formation propose cette année deux vagues d'inscription pour les stages à candidature individuelle. N'hésitez pas à le consulter et vous inscrire tant dans les formations disciplinaires que transversales dès la mi-septembre pour la première série et en janvier pour la seconde.

Nous vous signalons le lancement d'un « Apéro des langues » organisé sous forme d'ateliers au Canopé de Tours le 18 septembre prochain afin de préparer la Semaine des langues du mois de mai et vous donner des idées et ressources pour animer la journée européenne des langues le 26 septembre dans vos établissements respectifs.



Nous invitons, outre les établissements qui font vivre une section européenne ou bien qui sont impliqués dans le projet Erasmus Pro, toutes les équipes éducatives à développer des projets de mobilité ou dispositifs spécifiques qui permettent aux apprenants de maîtriser les compétences de communication et intégrer le langage technique propre à chaque profession. La maîtrise d'au moins une langue vivante reste un facteur déterminant pour une insertion professionnelle réussie.

2/2 Enfin, n'oubliez pas de consulter régulièrement le site inter-langues sur lequel vous trouverez informations et ressources : <http://interlangues.ac-orleans-tours.fr/>.

Nous vous souhaitons à tous une excellente année et vous remercions de contribuer à l'intégration des langues dans nos établissements de formation professionnelle et ainsi donner aux apprenants les outils nécessaires à leur insertion sociale et professionnelle.

Evelyne DARD – IEN-EG Allemand lettres
Aurore CORTES CHEYRON – IEN-EG Espagnol lettres
Josiane TOMKO - IEN-EG Anglais-lettres
Bernard MELLIER – PLP chargé de mission Anglais-lettres